

SYNODE SUR LA SYNODALITÉ

Vers octobre 2024

Présentation en vue de la réunion du 6 février 2024

Plan de la présentation

- I. Les acquis de la première session
- II. La préparation de la deuxième session

Octobre 2023. Un changement d'époque : une Église synodale en dialogue



Le climat de la première session

De l'avis des participants, la première session s'est déroulée :

- en continuité explicite avec Vatican II
- en conformité l'enseignement du pape François.

En lisant le rapport final, on retrouve en effet :

- Le polyèdre, comme image de la communion ecclésiale
- La priorité donnée au lancement de processus, plutôt qu'aux mesures spectaculaires à effet immédiat
- La place des pauvres, au centre de la vie de l'Église.

La méthode utilisée : la conversation dans l'Esprit

La conversation dans l'Esprit privilégie l'écoute réciproque en vue de répondre à la question : « *quels sont les pas auxquels l'Esprit saint nous appelle ensemble ?* »

Elle se déroule en trois parties, séparées par des temps de silence et de prière :

1. chacun s'exprime à tour de rôle à partir de son expérience personnelle et écoute la contribution des autres
2. chacun partage ce qui a résonné le plus en lui dans la parole des autres
3. enfin on dialogue pour discerner le fruit de la démarche.

L'apport de la méthode

Les responsables ecclésiaux, particulièrement les évêques, conscients des divergences au sein du Peuple de Dieu, sont souvent freinés dans leurs propos par la crainte de heurter une partie des fidèles.

Au début du synode, le Pape a rappelé qu'il était **le garant de l'unité de l'Eglise**. Il a invité les participants à s'exprimer sans réticence et à faire preuve d'audace dans leurs propositions.

A ce stade, il est prématuré de se prononcer sur les décisions qui seront prises au terme du processus engagé. Mais on peut déjà relever que la méthode retenue a permis **une libération de la parole**, saluée par tous les participants.

Documents publiés à l'issue de la première session

- Document principal :
Le rapport de synthèse « UNE ÉGLISE SYNODALE EN MISSION »
daté du 28 octobre 2023 (42 pages)
- Documents complémentaires publiés par le secrétariat du synode :
 - ✓ « VERS OCTOBRE 2024 », daté du 11 décembre 2023 (4 pages).
Il énonce « les pas à suivre dans les mois qui nous séparent de la Deuxième Session de l'Assemblée synodale »
 - ✓ une FICHE PRATIQUE (2 pages) « proposée comme support pour aider
1/ à la réception des fruits de l'Assemblée synodale d'octobre au niveau local
2/ à poursuivre le chemin de conversion synodal dans les Eglises locales. »

Plan du rapport de synthèse

Le rapport de synthèse comprend trois parties

« Le visage de l'Église synodale »

« Tous disciples, tous missionnaires »

« Tisser des liens, construire des communautés ».

Chaque partie est divisée en chapitres, qui rassemblent les convergences, les questions à traiter et les propositions issues du dialogue.

Les convergences identifient les points fixes vers lesquels la réflexion peut se tourner.

Les questions à traiter rassemblent les points pour lesquels il est nécessaire de poursuivre l'étude théologique, pastorale, canonique.

Les propositions indiquent des chemins possibles à suivre.

Plan de la présentation

- I. Les acquis de la première session
- II. La préparation de la deuxième session

Recommandations du secrétariat du synode

- Dans le document « *Vers octobre 2024* », le secrétariat général du synode a indiqué « les pas à suivre dans les mois qui nous séparent de la Deuxième Session de l'Assemblée synodale ».
- Il propose une question-guide : « **COMMENT être une Église synodale en mission ?** »
- Chaque diocèse est invité à réaliser **une nouvelle consultation.**
- Les Conférences épiscopales sont invitées à adresser une synthèse de toutes les contributions reçues à la Secrétairerie Générale du Synode **avant le 15 mai 2024.**



À
VOTRE
ÉCOUTE

[#Synode2023](#)

Comment nous insérer dans cette démarche ?

- De nombreux diocèses (dont Paris) n'ont fourni à ce jour aucune indication sur la façon dont ils voulaient organiser la nouvelle consultation souhaitée par le secrétariat général du synode.
- Nous pouvons donc :
 - soit ne rien faire
 - soit travailler sans attendre, dans la ligne proposée par le document « *Vers octobre 2024* », puis transmettre nos propositions aux diocèses dont nous relevons et/ou à la conférence des Evêques de France, voire directement au secrétariat général du synode.
- Si nous retenons la seconde hypothèse, il faut choisir les thèmes sur lesquels nous souhaitons travailler.

Thèmes suggérés (1)

A titre indicatif, voici quelques thèmes évoqués dans le rapport de synthèse de la première session pour lesquels il serait utile de faire des propositions concrètes :

- La « conversation dans l'esprit » : une méthode à expérimenter et à enrichir avec les contributions de la pensée théologique et des sciences humaines et sociales, promouvoir des visions anthropologiques et spirituelles capables d'intégrer les dimensions intellectuelles et émotionnelles de l'expérience de la foi (I-2)
- La place des femmes : présences dans les instances de décision, accès au diaconat et comme juges canoniques (II-9 et III-18)
- Liturgies et célébrations : rendre plus accessible le langage liturgique, valoriser toutes les formes de prière communautaire sans se limiter à la Messe (I – 3 et 5)
- Gouvernance : expérimenter des formes de décentralisation, mettre en place des consultations et des conseils avec des représentants d'associations de laïcs, de mouvements ecclésiaux et de nouvelles communautés, permettre des audits réguliers (I-5 et II- 10 et 11)
- Ministères ordonnés : orienter davantage le diaconat vers le service des pauvres, revoir les critères et consulter le peuple de Dieu pour la sélection des évêques (I-4 et II-12)

Thèmes suggérés (2)

- Ministères institués : à élargir de façon plus créative , créer de nouveaux ministères (un véritable ministère de la parole, un ministère d'accompagnement au mariage et soutien de la vie familiale, un ministère de l'écoute et de l'accompagnement) ; favoriser la reconnaissance communautaire des charismes (II-8 et III-16)
- L'introduction de la synodalité dans la gouvernance de l'Église, les voies et moyens de la coresponsabilité : rendre obligatoires le conseil épiscopal, le conseil pastoral diocésain et les conseils pastoraux des églises locales ; rendre plus efficaces les organismes diocésains de coresponsabilité (I-12 et III-18)
- La formation commune des laïcs et des clercs : intégrer dans les parcours de formation l'expérience de la rencontre et du service des pauvres, l'écologie intégrale, la culture du dialogue avec les étrangers, les migrants et les réfugiés, la doctrine sociale de l'Église ; introduire des formations communes laïcs et clercs, recruter des femmes enseignantes dans les séminaires, et réviser en profondeur la formation des clercs (I-4 et 5, II-9 et 11, III, 14)
- Code canonique : réviser le code, notamment pour introduire la participation des femmes aux responsabilités (I-1 et II-9).

Questions à débattre

- I. Comment réagissez-vous au processus synodal engagé ?
- II. Quelle est votre implication dans ce processus ?

Rappel :

Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ?

- Premier temps -

Conversation dans l'Esprit

Une dynamique de discernement dans l'Église synodale

Premier temps
(document extrait de
l'Instrumentum
Laboris de la
première session)



Silence et prière ; écoute
de la Parole de Dieu

LA PRÉPARATION PERSONNELLE

En se confiant au Père, en dialoguant dans la prière avec le Seigneur Jésus et en se mettant à l'écoute de l'Esprit Saint, chacun prépare sa propre contribution sur la question sur laquelle il est appelé à discerner.

« Prendre la parole et écouter »

Chacun prend la parole à tour de rôle, à partir de son expérience et de sa prière, et écoute attentivement la contribution des autres.



Rappel :

Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ? - Deuxième temps -

deuxième temps
(document extrait de
l'Instrumentum
Laboris de la
première session)



Le silence et
la prière

« Faire place à
l'autre et à l'Autre »

Chacun partage, à partir de ce que les autres ont dit, ce qui a résonné le plus en lui ou ce qui a suscité le plus de résistance en lui, en se laissant guider par l'Esprit Saint : « Quand, en écoutant, mon cœur a-t-il brûlé dans ma poitrine ? » .

Rappel :

Qu'est-ce que « la conversation dans l'Esprit » ? - Troisième temps -

Troisième temps

Le silence et
la prière

« Construire ensemble »

On dialogue ensemble à partir de ce qui a émergé précédemment pour discerner et cueillir le fruit de la conversation dans l'Esprit : reconnaître les intuitions et les convergences ; identifier les discordances, les obstacles et les questions supplémentaires ; laisser émerger les voix prophétiques. Il est important que chacun puisse se sentir représenté par le résultat du travail. « Quels sont les pas auxquels l'Esprit Saint nous appelle ensemble ? »



Organisation proposée

- La réunion du 6 février permet un débat sur les propositions du rapport de synthèse.
- Après la réunion, chacun des groupements d'Eglise auxquels nous appartenons (SMHLM, BGP, Parvis, MCC, ...) choisit les thèmes - en petit nombre - sur lesquels il souhaite travailler.
- En interne, il retient le dispositif de travail qui lui convient le mieux en fonction de son organisation propre.
- Dans un mois (soit **pour le 6 mars**) il transmet ses conclusions à l'équipe organisatrice, sous forme d'un document d'environ deux pages. Autant que possible, ses propositions font une référence explicite aux sujets abordés dans le rapport de synthèse de la première phase.
- Une synthèse des documents reçus sera préparée par l'équipe organisatrice et débattue au cours d'une réunion en visioconférence, fixée au :
vendredi 15 mars à 20 heures.

Méthode de travail

Dans l'esprit de la démarche proposée par le document « *Vers octobre 2024* », il est recommandé :

- D'élargir autant que possible la composition des groupes de travail (y compris en incluant des personnes qui n'ont pas participé à la préparation de la première session)
- D'adopter, chaque fois que le sujet s'y prête, une méthode de discernement telle que la conversation dans l'Esprit
- De formuler des propositions concrètes, afin d'accroître les chances qu'elles soient retenues lors des synthèses ultérieures.
- Chaque fois que possible, de mettre en œuvre ses propositions sans attendre les conclusions du synode.

Bon travail !

